

ETUDE DIAGNOSTIC ET PRIORISATION

Bobo-Dioulasso

TERMES DE REFERENCES

29 avril 2024

I. CONTEXTE DE L'ETUDE

1. Le programme AIVF

L'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en mars 2017 un partenariat pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ». Premier partenariat entre cette grande Fondation nord-américaine et le réseau des élus locaux francophones, cette Initiative a permis d'appuyer, entre 2017 et 2021, la mise en place de 15 projets pilotes en 4 ans.

L'accord de partenariat est renouvelé en 2022 autour de la préparation de la gestion des boues de vidange et de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville. Capitalisant sur les réussites de la phase 1 « ISSV », ce programme vise à soutenir la mise à l'échelle des interventions à l'échelle de 6 pays d'intervention, dont le Burkina Faso (aux côtés du Cameroun, de la Guinée, de la Mauritanie, du Niger et de la République Démocratique du Congo).

Par suite de l'établissement de critères, validés par les villes et associations de collectivités locales déjà parties prenantes du programme, réunies à Abidjan en février 2023, la CUD a été retenue comme ville pilote.

2. L'approche d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (City Wide Inclusive Sanitation)

La démarche d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS en anglais) est une approche de service public pour la planification et la mise en œuvre de systèmes d'assainissement urbain afin d'atteindre des résultats résumés par l'Objectif de développement durable 6 : un assainissement sûr, équitable et durable pour tous dans une zone urbaine, en accordant une attention particulière aux besoins des pauvres, des marginalisés, des femmes et des filles.

Elle repose sur ces piliers :

- Equité
- Durabilité
- Sécurité
- Responsabilité
- Transparence/reddition des comptes
- Planification et allocation des ressources

3. Le contexte en matière d'assainissement

Bobo-Dioulasso compte environ un million d'habitants, et est composée d'une ville centre (territoire urbain) et de zones rurales (villages moins denses).

L'ONEA gère l'assainissement liquide en milieu urbain mais les collectivités peuvent jouer un rôle important en complément.

La commune dispose d'une direction hygiène/santé et d'une direction énergie environnement et un service eau potable et assainissement autonome.

Un réseau d'eaux usées raccordé à une STEP par lagunage, avec une dépositrice boues de vidanges et de la réutilisation agricole. Toutefois il semble que les ouvrages de traitement soient saturés et dégradés.

Il y a une association locale des vidangeurs mécaniques. Ils dépotent environ 500m³/jour de boues. Mais il y a aussi de la vidange manuelle, avec des initiatives par le passé en vue de leur formalisation.

Il y a un schéma directeur d'assainissement (eaux usées uniquement) et une stratégie d'IEC basée sur sensibilisation et répression. Il y a une stratégie communale de gestion de la filière d'assainissement des eaux usées et excréta produite en 2018 pour la Ville sur financement GIZ, qui reste d'actualité mais ne définit pas précisément les sites d'implantation des futurs investissements ni de budget prévisionnel.

Un arrêté municipal de 2018 fixe les conditions de vidange et dépotage et un autre de la même année fixe les règles générales en matière de salubrité dans la ville. Ces textes restent toutefois peu opératoires.

La Banque Mondiale finance actuellement des extensions des réseaux EU et EP dans la ville (22km de linéaire).

Il y a eu il y a une dizaine d'année (2010-2012) un projet eau-assainissement sur 35 villages, milieu rural cofinancé par l'AIMF, Fondation Ensemble, Chalon en Champagne, Agence de l'Eau Seine Normandie avec la cote part de la Commune de Bobo-Dioulasso. Ce qui a permis de réaliser trente-deux (32) nouveaux forages, réhabiliter cinquante (50) forages, construire mille (1000) latrines, cinquante (50) latrines écossant, quarante (40) latrines public (trois cabines) dans les centres de santé et les écoles ; former des maçons en technique de construction de latrines.

Un projet de développement du service d'eau potable sur financement AFD se termine bientôt.

En 2014, l'AE Loire-Bretagne Orléans, la Fondation Terre d'Initiatives Solidaires Rillieux la Pape et la Ville de Saint Etienne prévue de financer la réalisation de 230 latrines familiales, 20 latrines publiques (écoles) et 9 à 12 séances de sensibilisation à l'hygiène.

En 2023, la délégation spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso a adopté un Plan d'Actions de la Délégation Spéciale 2022- 2024 qui prend en compte les engagements de la délégation spéciale et ses nouvelles orientations.

II. MISSIONS DU CONSULTANT

1. Objectifs

L'objectif général de cette mission est d'aider la ville de Bobo-Dioulasso à se doter d'une vision fine des problématiques de l'assainissement sur son territoire et des gaps à combler, de lui permettre de se doter d'éléments de décision pour estimer ses besoins en investissement et prioriser les futures interventions dans le temps et dans l'espace, puis préparer des avant-projets très sommaires d'investissement dans la gestion des boues de vidange (GBV) en étudiant les dimensions institutionnelles, techniques et financières, ainsi que le développement économique, l'acceptabilité pour la clientèle et le marketing de l'assainissement, conformément à l'approche CWIS. Les principaux objectifs spécifiques de cette mission sont présentés ci-après.

Les objectifs spécifiques de cette mission sont les suivants :

- i. ***Evaluer et analyser le système actuel de l'accès à l'assainissement dans les lieux publics et GBV à Bobo-Dioulasso***, en portant une attention particulière sur la qualité des services et le marché existant (le cas échéant), et en cernant les obstacles, lacunes et goulots d'étranglement qui entravent la fourniture de services améliorés de GBV. L'évaluation devrait étudier les causes des défaillances. A ce titre, il est nécessaire d'évaluer le contexte actuel du secteur au niveau national ainsi que localement. Ces évaluations devront prendre en compte le cadre institutionnel et les modalités de mise en œuvre (y compris le cadre réglementaire et le rôle du secteur privé), afin de tenir compte des modèles de services existants qui, dans bien des cas, ont vu le jour sans une intervention publique planifiée (par exemple à travers le secteur privé informel/formel et/ou les ONG). L'étude du système d'assainissement dans les lieux publics et de GBV devra considérer les approches d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville tout en prenant en compte les aspects suivants : montages institutionnels ; cadres politique et réglementaire ; éléments techniques du système ; source et modalités de financement de l'investissement comme de l'exploitation ; dimensions sociales telles que la perception des utilisateurs des services, leur satisfaction et leur implication ; et les aspects sanitaires et environnementaux
- ii. ***Proposer des actions pour la structuration de la filière assainissement/GBV et les investissements correspondants*** : (à court terme : 1 à 3 années, à moyen terme :5-7 années et long terme : 10 années et au-delà) aux obstacles relevés lors de l'examen des cadres politique et réglementaire, des dispositions institutionnelles, des éléments techniques sanitaires et environnementaux, des modalités de financement/financières, des perceptions et des utilisateurs/usager. *Cette phase se matérialisera par une priorisation des sites et l'élaboration de budgets sommaires.*
- iii. ***Elaborer un plan de renforcement/transformation institutionnel(le) s-***

Les évaluations, ainsi que les devis quantitatifs et les cahiers des charges techniques qui en découlent, devront prendre en compte tous les maillons de la chaîne de services d'assainissement, y compris la réception/le confinement, la vidange, le transport, le traitement et l'utilisation finale/l'entreposage et la valorisation/réutilisation sans risque des boues de vidange.

Toutefois, la prestation, au niveau du maillon accès/recueil des eaux usées, ne sera traitée qu'à travers le prisme d'accès dans les lieux publics sans tenir compte des aspects domestiques.

2. Etapes de la prestation

La méthodologie adoptée devra s'appuyer sur l'utilisation de données qualitatives et quantitatives recueillies auprès de sources primaires et secondaires. Il s'agit notamment des : entretiens avec les acteurs clés : institutions gouvernementales et locales et les fournisseurs de services ; groupes de discussion dirigée (GDD) avec un éventail de parties prenantes ; visites de terrain ; rapports d'activité des fournisseurs de service ; et la documentation existante publiés par le gouvernement/entités non gouvernementales/autres entités (rapport, étude, évaluation, document stratégique, réglementation, etc.).

2.1 Etape 1. Etude de diagnostic et orientations en termes de priorisation

La mission du Consultant est de compléter les informations existantes afin de disposer de données de base solides pour un développement phasé et durable des services répondant aux exigences locales.

La phase d'étude/diagnostic portera sur :

a) L'environnement de marché de la filière assainissement autonome/GBV

- **Diagnostic du territoire urbain et de son évolution démographique, spatiale et en termes de bâti :**
 - Caractéristiques physiques du site y compris hydrogéologie et hydrographie, géologie et pédologie, climat, topographie... ;
 - Évolution de la tâche urbaine et du type de bâti, du réseau de voirie, des zones inondables, etc.
 - Et plus largement tout facteur pouvant influencer la demande en assainissement des eaux usées et les solutions à proposer en termes de services à fournir ;
 - Etablir une cartographie et un zonage selon : l'accessibilité des quartiers, type de voirie, trafic, topographie, densité et type d'habitat, accès à l'eau, données physiques, le type d'accès aux services et la localisation des principales infrastructures (voir ci-après : diagnostic de l'offre), etc. Le consultant devra s'appuyer sur les cartes et SIG existants autant que possible.
- **Diagnostic institutionnel et finances publiques :**
 - Cadre institutionnel et réglementaire de l'assainissement et de la décentralisation dans le pays, initiatives notables en faveur de l'assainissement autonome/GBV et leçons à en tirer, etc. Un travail d'étude sur la décentralisation au Burkina Faso a été réalisé et consultable en annexe. Cette production devra servir de cadre au diagnostic sollicité, qui sera réalisé en cohérence avec cette étude nationale conduite sur financement du programme AIVF ;
 - Le fonctionnement général de l'institution communale : recensement des services, analyse de leur organisation et périmètre d'action (sur la base des règlements municipaux), analyse des relations entre les services, des ressources humaines disponibles et établissement de l'organigramme ;
 - Liens entre les services municipaux et les autres types d'acteurs concernés par la problématique de l'assainissement ;
 - Les services déconcentrés de l'Etat : services fiscaux, préfecture, services de l'urbanisme, services d'hygiène, services de l'environnement et des établissements

classés, services de santé et les interactions SD/services communaux (appui/conseil, appuis opérationnels, contrôle/sanctions, etc.) ;

- La société civile et les conseils de quartier ;
- Identifier les actions en cours dans la Ville ou menées dans un passé récent (5 dernières années) ayant attiré au service public d'assainissement, à l'hygiène et/ou à l'environnement urbain et/ou au renforcement des capacités de MOA communales. Il peut notamment s'agir : d'investissements municipaux ou étatiques, d'actions d'ONGs ou autres partenaires de développement (agence des UN, etc.), de projets de coopération décentralisée, etc. ;
- Les moyens, le patrimoine et les compétences (techniques, de gestion, compétences financières) dont dispose la commune et les contraintes auxquelles elle est confrontée ;
- Le fonctionnement des finances municipales : mécanismes de financement local, principales ressources et postes de dépenses, équilibres des comptes, prévisibilité du budget. Sur l'assainissement en particulier, quelles sont les rubriques et lignes budgétaires mobilisables ? par quel moyen ? Quels sont les liens entre assainissement et fiscalité locale (notamment ressources mobilisables sur les taxes foncières, les marchés, etc.) ;
- Quelles politiques sociales en faveur des plus pauvres, des femmes, des PMR et personnes âgées ? En particulier pour l'eau/assainissement mais le cas échéant dans d'autres domaines. Quelle effectivité dans la planification des services, dans la construction et exécution des budgets, dans l'implication de ces groupes cibles dans la gouvernance de la commune et de ses services ?
- Quelles capacités/expériences en matière d'ingénierie sociale ?
- Les expériences en matière de cadrage, passation et suivi de contrats de DSP/PPP ;
- Etc.

b) L'analyse de la demande des usagers et futurs usagers des services d'assainissement

Le consultant réalisera une analyse de la demande des usagers et futurs usagers aux différents maillons et sur l'ensemble du territoire de la ville :

- **En termes d'accès à l'assainissement dans les lieux publics**

Le consultant devra tout d'abord réaliser :

- Une cartographie des lieux public accueillant des blocs sanitaires : écoles, collèges et lycées publics et privés, gares routières, marchés mais aussi, si pertinent, les lieux de forte affluence : lieux de cultes, structures de santé, etc.
- Il précisera, parmi ces lieux, ceux qui disposent ou pas d'équipements sanitaires ;
- Il réalisera auprès des usagers des blocs existants et de ceux fréquentant les sites non équipés une rapide (focus groups/entretiens semi-structurés sous forme de « micro-trottoir ») enquête de satisfaction/aspirations en termes de types et de qualité de service, de tarifs acceptables, etc.

Le consultant devra veiller à identifier la prise en compte des aspects genre et des publics vulnérables non pris en compte par les services publics d'assainissement. Le cas échéant des recommandations devront être formulées.

- **En termes de collecte/vidange des boues**

Le consultant une enquête sur les pratiques actuelles et aspirations en termes de service auprès des ménages et usagers spéciaux (structures publiques et privées ayant recours à un service de vidange).

Cette enquête sera conduite sous forme d'entretiens semi-dirigés qui viseront à évaluer :

- Le mode de vidange actuellement pratiqué et les raisons de ce choix ;
- La fréquence de vidange et le volume (approximatif) de l'ouvrage vidangé ;
- Les types de tarifs pratiqués ;
- Le niveau de satisfaction actuel ;
- Les aspirations en termes d'offre de service améliorée et la volonté à payer ;
- Etc.

Comme pour le maillon accès, le consultant proposera une segmentation verticale et horizontale de la population en accordant une attention particulière aux femmes et aux publics vulnérables (PMR, très pauvres, déplacés, etc.).

- **En termes de traitement et valorisation des boues**

Sur la base de son analyse des modes de vidange présentée ci-avant, croisée avec l'analyse de l'offre actuelle en matière de vidange (voir ci-après) le consultant réalisera une synthèse des pratiques actuelles en matière de vidange (Shit Flow Diagram : <https://sfd.susana.org/>) et réalisera des projections des volumes de boues à traiter à l'horizon 2030 et 2040.

Il réalisera également une étude de marché sommaire (entretiens+repérages de terrain) pour les sous-produits issus de l'assainissement dans et aux abords de la ville, notamment en termes de culture arboricole/fruitière d'une part et maraîchère d'autre part, ainsi que les éventuels besoins et amendement pour des espaces verts ou projets de reboisement. Il en dressera une estimation de la demande actuelle et future pour des amendements organiques issues des boues de vidange traitées, éventuellement en co-compostage ou co-digestion avec des déchets solides organiques (« déchets verts », déchets d'abattoir, déchets d'élevage, etc.)

c) Diagnostic de l'offre

Le consultant réalisera une analyse approfondie de l'offre actuelle de service à chaque maillon de la filière ciblé par l'étude.

- **Au niveau des blocs sanitaires dans les lieux publics :**

Il réalisera un diagnostic sommaire, sur le plan technique et de la qualité de service, des modes de gestion/financement et de suivi par la puissance publique des édicules publics existants.

- **Au niveau du maillon collecte**

Il étudiera les modes d'organisation, les circuits de collecte/dépotage, les modèles économiques du secteur privé de la fourniture du service de vidange (manuelle, semi-mécanique, mécanique) ainsi que leurs rapports aux pouvoirs publics.

- **Au niveau du maillon traitement/valorisation**

Il réalisera une analyse succincte des enseignements d'autres expériences d'exploitation de STBV dans le pays et/ou la sous-région (3 au minimum) afin d'en tirer les conclusions et guider la décision de la maîtrise d'ouvrage publique en termes de mode de gestion.

Il analysera l'offre existante localement en matière d'amendement/fertilisants agricoles en termes de qualité, prix, contraintes d'approvisionnement et d'utilisation, modalités de suivi-contrôle des paramètres agronomiques, environnementaux et sanitaires, de satisfaction de leurs utilisateurs, etc.

L'ensemble des acteurs analysés en phase diagnostic devront être identifiés en annexe (listing comportant les noms et prénoms des personnes interrogées, statut/caractéristiques de la structure, numéro de téléphone, etc.).

2.2 Restitution et validation du diagnostic et des hypothèses de travail en vue de l'étape 2

Une restitution intermédiaire sera organisée afin de valider les conclusions issues du diagnostic avec les différentes parties prenantes.

Ces conclusions seront accompagnées d'hypothèses de travail en termes de :

- Modalités d'amélioration de l'organisation et du suivi de la filière ;
- Besoins d'investissements et améliorations du service par zone, par segment de population et par maillon ;

Ces hypothèses de travail seront à développer en étape 2.

2.3 Etape 2 : Planification du développement du service d'assainissement autonome dans les lieux publics/gestion des boues de vidange à Bobo-Dioulasso

Pour donner suite à la phase de diagnostic et à la formulation de recommandations une planification des actions sera élaborée par le moyen d'une feuille de route pour le développement des services dans la ville qui définira tout d'abord les objectifs prioritaires d'amélioration des services pour atteindre les différents objectifs de la démarche CWIS en termes de sécurité environnementale et sanitaire, inclusion et durabilité, tout en prenant en compte les enjeux transversaux de responsabilité, Transparence/reddition des comptes et Planification et allocation des ressources.

Pour ce faire, une fois les objectifs prioritaires définis, elle proposera :

- Un modèle (argumenté sur la base des forces et faibles et du cadre réglementaire analysés en étape 1) **d'optimisation de l'organisation de la filière en termes de répartition des rôles entre les différents acteurs publics et privés et de modèles économiques** (comptes d'exploitation prévisionnels sommaires) ;
- **Une priorisation des zones à mettre à niveau** : sur la base du zonage de la demande actuelle et future croisée aux contraintes de sites établie à l'étape 1, on proposera un repérage des sites pressentis pour les investissements selon des grilles d'analyse multicritères prenant en compte les questions environnementales (y compris perspectives climatiques) et sociales. Une fois les sites identifiés le consultant donnera son avis sur les plus pertinents (classification).
- La **priorisation des investissements pour chaque maillon aux différentes échelles de temps** : accès dans les lieux publics, collecte et vidange, traitement et valorisation, assortie d'un chiffrage sommaire des investissements à +/-30% ainsi que les ressources envisagées/identifiées pour financer ces investissements aux différentes échéances ;
- Une stratégie **de ciblage social** pour les maillons accès et collecte ;
- Un **plan de renforcement des capacités des acteurs public/privé** et les modalités et coûts des appuis à fournir ;
- La **liste des études complémentaires à conduire** : études d'APD, EIES, études socio-économiques complémentaires sur des sujets spécifiques, etc. ;
- Les **indicateurs de résultats et d'impact de la stratégie**.

2.4 Restitution finale

Une restitution finale sera organisée afin de présenter et mettre en débat l'ensemble des résultats de l'étude.

Le consultant veillera à la bonne participation de l'ensemble des acteurs concernés.

III. MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE

Suivi de la prestation et validation des livrables

Le consultant opérera sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Bobo-Dioulasso.

L'AIMF et ses assistants techniques effectueront une revue de chaque livrable et leurs remarques devront être prise en compte.

Budget estimatif de la prestation

Le budget de cette étude est estimé à 50 000 €.

Programme de travail du consultant

Début de l'étude : Septembre 2024

Rapport final et réunion de restitution : Janvier 2025

Etape	Nbre de jours	Livrables à produire
Démarrage	10	CR de réunion de démarrage Note de démarrage intégrant : <ul style="list-style-type: none">- Méthodologie affinée et actualisée- Planning de démarrage- Révision TDR si nécessaire- Liste des documents collectés/à collecter- Outils de collecte (questionnaires, guides d'entretiens et d'observations, etc.)- Note bibliographique
Diagnostic		
Etude de diagnostic approfondi : collecte de données : entretiens semi-directifs, accompagnement sur le terrain, rencontre avec les autres acteurs, etc.	30 jours	CR d'entretiens et de visites terrains
Traitement des données du diagnostic et analyse	14 jours	
Rédaction d'un rapport de diagnostic et recommandations	13 jours	Rapport de diagnostic et orientations stratégiques (version provisoire)
Point de restitution intermédiaire sous forme d'atelier/échange	03 jours	Support de présentation et CR de la réunion Rapport de diagnostic et orientations VF
Sous total	70 jours	

Etape	Nbre de jours	Livrables à produire
Planification		
Prise contact et réunions d'information sur le projet	07 jours	CR de réunion d'étape
Approfondissement des recommandations/élaboration de la stratégie détaillée-planification	15 jours	Note de stratégie détaillée/planification
Présentation des résultats aux acteurs pour validation intermédiaire/préparation des arbitrages	05 jrs	Supports de présentation des recommandations à la destination des acteurs concernés
Restitution finale sous forme d'atelier/échange	03 jrs	Support de présentation+CR de l'atelier
Sous total	30 jours	
Total	100 jours (5mois)	

IV. MODALITES D'EVALUATION DES OFFRES

1.1 Profil du consultant

Le Consultant devra mettre en place l'ensemble du personnel qu'il jugera nécessaire pour la bonne réalisation de sa mission. Il prendra en charge tout ce qui concerne le fonctionnement interne de sa mission, ses rapports avec son siège, le logement et le déplacement sur le lieu du projet.

Il devra proposer au minimum les profils suivants :

- Un Chef de mission disposant d'un diplôme (Bac+5) ou plus en économie, environnement, développement local, urbanisme ou disciplines connexes, expérimenté en assainissement autonome et gestion des boues de vidanges ainsi qu'en planification des services publics disposant de compétences en analyse institutionnelle et des capacités des acteurs publics ;
- Un expert technique hydraulicien et/ou génie civil, niveau bac+2 minimum (technicien supérieur) avec une expérience en réalisation d'études diagnostiques d'ouvrages de petit génie civil (blocs sanitaires) et en conception d'ouvrages de recueil/stockage (blocs sanitaires) et de station de traitement des boues de vidange et aménagements connexes (voirie et réseaux divers) ;
- Un expert financier expérimenté en établissement de modèles économiques d'affaires idéalement à l'interface public/privé, détenant des compétences en financement des services publics ainsi qu'en modélisation de plan d'affaires à la fois pour le secteur public

et privé de taille moyenne à grande (+ 50 personnes) ;

- Expert en sociologie : expérimenté en analyse de la demande en matière de services d'eau/assainissement, avec des connaissances avérées des questions liées à l'égalité des genres et publics vulnérables, sensibilisation à l'hygiène et stratégies de communication pour le changement de comportement, compétences en conduite d'enquêtes socio-économiques, notamment dans le domaine de l'assainissement. Une expérience liée au genre en Afrique subsaharienne est indispensable ;
- Une connaissance des normes E&S liées à la construction d'infrastructures classées sera exigée au sein du groupement. Elle peut relever du chef de mission ou de l'un des autres experts (socio-économistes, technicien, etc.) mais elle est indispensable.

Le consultant et son équipe doivent disposer de compétences avec au minimum 3 références dans les domaines de la conduite d'études diagnostic et de planification des services publics de base, de préférence en lien avec le secteur de l'assainissement des eaux usées et boues de vidanges

La connaissance et l'expérience dans le renforcement institutionnel des collectivités locales et de l'appui au secteur privé local (TPE/PME du secteur informel et semi-formel) en particulier dans le domaine de l'assainissement, seront souhaitées.

Une expérience/connaissance de la démarche « CWIS » sera fortement appréciée. Dans tous les cas consultants devront s'y conformer et s'engager à se former sur le sujet, avec l'appui des AT AIMF.

Le Consultant doit avoir une excellente pratique de la langue française.

1.2 Contenu des offres

Les éléments suivants devront être fournis par les soumissionnaires :

- 1) Une note méthodologique de l'étude de faisabilité proposée pour chaque mission décrite dans les TDR, ainsi que des commentaires associés si besoin.
- 2) La composition de l'équipe présentée et les CV de chaque expert.
- 3) L'attestation de la validité de l'offre (y compris de la disponibilité des experts présentés) pour une période de 60 jours suivant la date de dépôt des dossiers.
- 4) Le calendrier de réalisation de l'étude de faisabilité.

1.3 Grille d'évaluation

Proposition Technique (70 points) :

La méthodologie comptera pour 35 points et les CV des experts mobilisés compteront pour 35 points.

Proposition Financière (30 points)

La proposition financière portera sur :

- Une somme globale pour la réalisation de la mission ;
- Le coût journalier du personnel proposé (rémunération) ;
- Le détail des frais connexes à la bonne réalisation de la mission d'étude : frais de déplacement, hébergement, etc. (Autres frais).

L'évaluation de la proposition financière se fera selon la procédure mise en place (la proposition la moins chère recevant le maximum des points et les autres recevant une notation inversement proportionnelle).

1.4 Contact et date limite de soumission des offres

Merci de soumettre vos offres au plus tard **le Vendredi 28 juin 2024 à 16 h00 GMT**, par voie électronique à l'adresse suivante : mairiebobo@gmail.com / a.ardesi@aimf.asso.fr

V. ANNEXES

1. Outils méthodologiques utiles pour le consultant

[Rapport Décentralisation Burkina Faso](#)